



## Frais

Les frais que vous payez permettent de couvrir les coûts de gestion du Fonds, y compris les coûts de promotion et de distribution. Ces frais diminuent la performance potentielle de votre investissement. Pour plus d'information concernant les frais, veuillez vous référer à la section Frais du prospectus du Fonds, disponible sur le site Internet [www.amundi.com](http://www.amundi.com).

### Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

**Frais d'entrée :** Jusqu'à 5 %.

**Frais de sortie :** Jusqu'à 3 %.

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Les frais d'entrée et de sortie communiqués sont des maximums. Dans certains cas, vous pouvez payer moins. Les investisseurs peuvent demander à leur conseiller financier ou à leur distributeur le montant exact des frais d'entrée et de sortie.

### Frais prélevés par le Fonds sur une année.

**Frais courants :** 2,18 %.

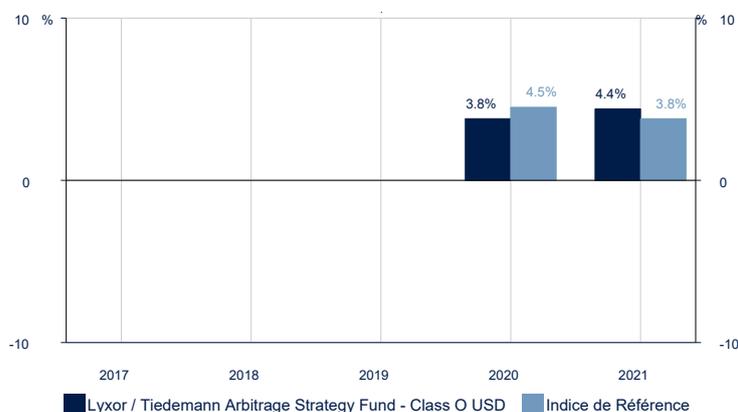
Le taux des frais courants est fondé sur les frais de l'exercice précédent (impôts compris, le cas échéant), pour l'exercice clos en décembre 2021 et peut varier d'un exercice à l'autre. Il ne prend en compte ni les commissions de performance ni les coûts de transaction du portefeuille, mais comprend les frais d'entrée et de sortie payés par le Fonds lorsqu'il achète ou vend des parts ou des actions d'autres organismes de placement collectif.

### Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances particulières

**Commission de performance :** 1,26% pour l'exercice clos le 31 décembre 2021. 20,00 % de la performance nette du Fonds supérieure au « high water mark ». La commission de performance est cristallisée à la fin de chaque exercice fiscal. La commission de performance peut varier d'une année à l'autre selon la formule décrite ci-dessus.

## Performances passées

Performance annuelle de  
Lyxor / Tiedemann Arbitrage Strategy Fund - Class O USD (en %)



Les performances passées ne constituent pas un indicateur fiable des performances futures. La performance est indiquée en dollars américains (USD), nette de tous les frais à la charge du Fonds. Le Fonds a été lancé le 19 juillet 2019.

(\*) Les performances de l'indice HFRX MA: Merger Arbitrage (l'« Indice de référence ») indiquées dans le présent document sont uniquement utilisées à des fins de comparaison de la performance.

## Informations pratiques

- **Dépositaire :** CACEIS Bank, Succursale d'Irlande.

De plus amples informations pratiques relatives au Fonds, au dernier prospectus en date, aux derniers rapports annuels et à tout rapport semestriel, le cas échéant, sont mises à disposition en français et en anglais, gratuitement, auprès du service à la clientèle de la société de gestion, 91-93, boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

Le Fonds est un compartiment de la Société Lyxor Newcits IRL PLC. Le prospectus ainsi que les derniers rapports annuels et tout rapport semestriel subséquent sont établis pour l'ensemble de la Société.

L'actif et le passif de chaque Compartiment sont dissociés en vertu de la loi (c.-à-d. que l'actif du Fonds ne peut pas être utilisé pour acquitter le passif d'autres compartiments de la Société). Si applicables, les règles de conversion de parts entre compartiments sont détaillées dans le prospectus de la Société.

- **Informations supplémentaires :** la valeur liquidative et d'autres informations concernant la classe d'actions (le cas échéant) sont disponibles sur le site Internet [www.amundi.com](http://www.amundi.com).

Les informations relatives aux teneurs de marché, aux bourses, ainsi qu'à la négociation sont disponibles sur la page dédiée au Fonds sur le site Internet [www.amundi.com](http://www.amundi.com). La valeur liquidative indicative est publiée en temps réel par les bourses pendant les heures de négoce.

- **Fiscalité :** la législation fiscale applicable dans l'État membre où le Fonds est enregistré peut affecter les investisseurs. Pour plus d'informations, veuillez contacter votre conseiller fiscal habituel.

La responsabilité d'Amundi Asset Management ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.

Les informations relatives à la politique de rémunération à jour de la société de gestion sont disponibles sur le site Internet [www.amundi.com](http://www.amundi.com), ou gratuitement sur demande écrite auprès de la société de gestion. Cette politique décrit notamment les méthodes utilisées pour calculer la rémunération et les bénéfices de certaines catégories de collaborateurs, les organes chargés de leur allocation, ainsi que la composition du Comité de rémunération.

Le Fonds est agréé en Irlande et supervisé par la Banque centrale d'Irlande. Amundi Asset Management est régie par l'Autorité des marchés financiers.

Les informations clés pour l'investisseur présentées ici sont exactes et à jour au 01 juin 2022.